



CONSIGNES DE TRI

RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE !

EMBALLAGES ...En vrac ou en sacs obligatoirement transparents dans votre bac



→ Emballages et briques en carton



→ Bouteilles et flacons en plastique



→ Emballages en métal



→ Films, sacs, pots et barquettes en plastique



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



COLLECTE EN PORTE-À-PORTE EN BAC

PAPIERS



→ Journaux, magazines et publicités



→ Livres et cahiers



→ Courriers, feuilles et enveloppes



→ Annuaires et catalogues



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



DÉCHÈTERIE

VERRE



→ Bocaux et pots



→ Bouteilles



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



DÉCHÈTERIE

BIODÉCHETS



→ Restes de repas, épluchures...



COMPOSTEUR

ORDURES MÉNAGÈRES

...Uniquement en sacs bien fermés dans votre bac



→ Le reste des déchets dont...



→ Déchets non recyclables



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



COLLECTE EN PORTE-À-PORTE EN BAC

GROS CARTONS



→ Cartons pliés



DÉCHÈTERIE

2024 ! CALENDRIER



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



	JANVIER
Mercredi 3	
Mardi 9	
Mardi 16	
Mardi 23	
Mardi 30	

	FÉVRIER
Mardi 6	
Mardi 13	
Mardi 20	
Mardi 27	

	MARS
Mardi 5	
Mardi 12	
Mardi 19	
Mardi 26	

	AVRIL
Mercredi 3	
Mardi 9	
Mardi 16	
Mardi 23	
Mardi 30	

	MAI
Mardi 7	
Mardi 14	
Mercredi 22	
Mardi 28	

	JUIN
Mardi 4	
Mardi 11	
Mardi 18	
Mardi 25	

	JUILLET
Mardi 2	
Mardi 9	
Mardi 16	
Mardi 23	
Mardi 30	

	AOÛT
Mardi 6	
Mardi 13	
Mardi 20	
Mardi 27	

	SEPTEMBRE
Mardi 3	
Mardi 10	
Mardi 17	
Mardi 24	

	OCTOBRE
Mardi 1	
Mardi 8	
Mardi 15	
Mardi 22	
Mardi 29	

	NOVEMBRE
Mardi 5	
Mercredi 13	
Mardi 19	
Mardi 26	

	DÉCEMBRE
Mardi 3	
Mardi 10	
Mardi 17	
Mardi 24	
Mardi 31	

1 Vous habitez...

ZONE 3

QUARTIERS DE SAUMUR :
FENÊT, PETIT PUY, NANTILLY
SAUF ROUTE DE MONTSOREAU

2 Votre jour de collecte est le

MARDI

- Les ordures ménagères sont collectées toutes les semaines.
- Les emballages sont collectés 1 semaine sur 2 (semaines paires).

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.



Emballages recyclables

ou



Ordures ménagères

4 Jour férié = ma collecte est reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont notés en **bleu** dans le calendrier.

N'oubliez pas d'anticiper les semaines comportant des jours fériés. Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par nos agents.

- SAUMUR -

**Déchèterie
St-Lambert-des-Levées
4,5km**



DÉCHÈTERIES

SAUMUR

(Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel

→ **DU LUNDI AU SAMEDI**
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

ST-LAMBERT-DES-LEVÉES

(Bellevue) Route du Vieux Vivy

→ **DU LUNDI AU SAMEDI**
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
→ **DIMANCHE** de 9h30 à 12h

i IMPORTANT...

→ Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.

→ Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans un sac obligatoirement transparent.

Un bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé.

→ Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.

→ **Lavez votre bac** régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.

→ Le papier se recycle dans les points d'apport volontaire.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

→ Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous (mais aussi les déchèteries, bornes textiles, boîtes à livres...) **sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.**

www.saumur-aggloproprete.fr



Kyrielle /Saumur Agglopropreté

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 / accueil@agglopropre49.fr



BIODÉCHETS

DÉCHETS ALIMENTAIRES ou DÉCHETS VERTS il existe une kyrielle de solutions pour vos biodéchets !



En conformité avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire qui entre en vigueur au 31 décembre 2023, Kyrielle offre la possibilité de vous équiper d'un **composteur**. Il est vendu avec son bio-seau ainsi qu'un guide d'utilisation → Pour le réserver, inscrivez-vous sur www.saumur-aggloproprete.fr.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

● **55 composteurs partagés** libres d'accès sont installés sur le territoire. Découvrez leur localisation grâce à l'appli Kyrielle.

● Kyrielle apporte une **aide financière** pour l'achat de votre poulailler grâce à « **Un toit pour ailes** » !

DÉCHETS VERTS

● **Un service de location de broyeur** (pour un broyage de branches en autonomie ou accompagné d'un agent de Kyrielle), permettant de récupérer le broyat pour pailler ou enrichir vos sols.

● Les 8 déchèteries de Kyrielle sont à votre disposition pour vos dépôts de déchets verts.